

ADMINISTRATION GÉNÉRALE**Désignation du secrétaire de séance**

1 DOCUMENT - Publié le 15 décembre 2022

CIA S
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION
N° : 08 000 2022
Date de la séance : 15 DEC 2022
Date de la délibération : 15 DEC 2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Désignation du secrétaire de séance

Madame la Vice-Présidente propose de nommer un(e) secrétaire de séance qui assurera le compte rendu des débats.

Le Conseil d'administration propose de désigner : Pascal GUYONNET

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APProuve la désignation de Pascal GUYONNET en tant que secrétaire de séance

Au lieu-Dieu, le 15 décembre 2022

Le Président
[Signature]
Philippe MICCOMINI, DACTYLO

Pour le Président
Le Vice-Président
Denise DURON-OPÉRISSA

En vertu de la loi n° 2011-1056 du 9 août 2011 relative à la transparence de la vie publique, tout élu ou candidat à une élection municipale est tenu de déclarer ses intérêts et de les mettre à jour. Les déclarations sont accessibles sur le site internet de la commune.

**SKM_C450I22121916320**📄 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 47,6 KO)

